

Le Grain de sable % en Isère

Bulletin d'Attac-Isère

Bulletin n° 54 de février 2011 - Prix : 0,2 euros

Attac : Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne
Bulletin édité par Attac-Isère
Siège social et adresse postale :
Maison des Associations
6, rue Berthe-de-Boissieux - 38000 GRENOBLE
attac38@attac.org - <http://www.local.attac.org/attac38/>
Directeur de la publication : Bernard Labouré
Mise en page : Georges Veyet
CPPAP : en cours d'enregistrement
Imprimé par nos soins

« Au lieu de mettre du sel sur ta langue, mets-en plutôt dans tes actes »

(Bambara, Mali)

Taxer les transactions financières : en parler ou le faire ?

Lors de la présentation des objectifs de la Présidence française du G8/G20, le Président Sarkozy a répété « La France est favorable à une taxe sur les transactions financières ».

Pour Attac, point besoin d'un nouveau rapport comme le propose N. Sarkozy. Une taxe d'un niveau significatif sur les transactions financières est non seulement possible mais indispensable pour réduire la spéculation financière et le réchauffement climatique. La France et ses partenaires européens ont les moyens de l'instaurer dans la zone euro dès qu'ils le décideront. C'est la volonté politique qui manque.

Mais Nicolas Sarkozy et ses collègues européens, avec le FMI, font aujourd'hui payer aux citoyens les dérives de la finance par des coupes sombres dans les dépenses sociales, des pertes d'emploi, le démantèlement des services publics.

Depuis 2008, la France n'a rien mis en œuvre pour désarmer la finance. Elle lui a même donné des gages en adoptant une réforme des retraites payée par les seuls salariés. Comment croire qu'elle fera mieux au G20, où elle devra composer avec 19 interlocuteurs aux intérêts divergents ? Alors même qu'au sein de l'Union européenne - représentée au G20 - la France défend sans relâche une orientation néolibérale ?

Il est permis d'en douter puisque le Président français s'est à nouveau déclaré hostile à tout contrôle des mouvements de capitaux, qui est précisément l'objectif premier d'une vraie taxation.

Plus largement les propositions de la Présidence française pour le G20 en 2011 sont bien en deçà des attentes et des urgences.

Il faudrait :

- interdire les paradis fiscaux et les fonds hautement spéculatifs ainsi que la spéculation sur les produits agricoles,
- séparer les banques d'investissement et de dépôt,
- limiter drastiquement les rémunérations des banquiers et traders,
- proposer la mise en place d'une monnaie mondiale de coopération...

Concernant la « gouvernance mondiale », le quarté gagnant annoncé par Nicolas Sarkozy ne laisse guère d'illusions sur ses intentions : une nouvelle organisation sur l'environnement, une organisation agricole unique, mais surtout le FMI pour surveiller et l'OMC pour enrayer tout écart au dogme du libre-échange. Aucune mention des Nations Unies. Belle leçon de démocratie et de « respect du droit des peuples à se gouverner eux-mêmes », selon ses propres termes. Les Nations Unies restent pour Attac le seul cadre légitime pour mettre en place une régulation mondiale de la finance, de l'économie et de l'écologie.

A l'occasion du G8 et G20 qui se dérouleront en France, Attac Isère se mobilisera avec toutes les forces sociales et altermondialistes dans la perspective d'une résistance plus globale à l'ordre mondial que le G20, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, tente de relégitimer.

Pour Attac Isère, B. Labouré

(d'après le communiqué d'attac France du 24 janvier 2011)

Épargne populaire

Pour capter l'épargne populaire, jusqu'où sont capables d'aller les banques ?

Le gouvernement, sur pression des banques, envisage-t-il de détourner une partie de l'épargne populaire destinée au logement social ?

Un pactole qui attise les convoitises du secteur bancaire

Sur les 260 milliards d'euros placés chaque année sur les livrets A et ceux du Développement Durable, 161 milliards sont gérés par la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) au profit du logement social ; le reste, 99 milliards, est utilisé par les banques pour leur propre compte. C'est sur la partie

gérée par la CDC que les banques veulent s'attaquer. L'inquiétude est donc grande dans les syndicats et associations réunis dans le collectif « Pas touche au livret au livret A » ainsi qu'à « L'Union Sociale pour l'Habitat » (USH) fédérant les organismes HLM, car des décrets sont en préparation et le collectif et l'USH craignent fort que le lobby bancaire (BNP Paris Bas, Crédit Agricole, Société Générale et la Fédération bancaire française) veuille détourner dans leurs caisses une partie croissante des 260 milliards d'euros. (suite p. 4)

Manifeste d'économistes atterrés

La crise économique et financière qui a ébranlé le monde en 2008 ne semble pas avoir affaibli la domination des schémas de pensée qui orientent les politiques économiques depuis trente ans. Le pouvoir de la finance n'est aucunement remis en cause. En Europe, au contraire, les États, sous la pression de la Commission européenne, du FMI et des agences de notation, appliquent avec une vigueur renouvelée des programmes de réformes et d'ajustement structurels qui ont dans le passé démontré leur capacité à accroître l'instabilité et les inégalités, et risquent d'aggraver la crise européenne.

Atterrés par ce constat, nous avons souhaité favoriser l'expression publique des nombreux économistes, issus de divers horizons théoriques, qui ne se résignent pas à voir l'orthodoxie néolibérale réaffirmée et jugent qu'il faut changer le paradigme des politiques économiques en Europe. C'est pourquoi nous avons rédigé le « manifeste d'économistes atterrés ». Ce texte ne prétend pas constituer un programme alternatif mais pointe certains des enjeux qui nous semblent essentiels sur les questions financières et monétaires en Europe.....

Philippe Askenazy (CNRS) Thomas Coutrot (Attac) André Orléan CNRS, EHESS) Henri Sterdyniak (OFCE)

Fausse évidence N° 3 : les marchés sont de bons juges de la solvabilité des États

Selon les tenants de l'efficacité des marchés financiers, les opérateurs de marché prendraient en compte la situation objective des finances publiques pour évaluer le risque de souscrire à un emprunt d'État. Prenons le cas de la dette grecque : les opérateurs financiers et les décideurs s'en remettent aux seules évaluations financières pour juger la situation. Ainsi, lorsque le taux exigé de la Grèce est monté à plus de 10%, chacun en a déduit que le risque de défaut était proche : si les investisseurs exigent une telle prime de risque, c'est que le danger est extrême.

C'est là une profonde erreur si l'on comprend la vraie nature de l'évaluation par le marché financier. Celui-ci n'étant pas efficient, il produit très souvent des prix totalement déconnectés des fondamentaux. Dans ces conditions, il est déraisonnable de s'en remettre aux seules évaluations financières pour juger d'une situation.

Évaluer la valeur d'un titre financier n'est pas une opération comparable à la mesure d'une grandeur objective, par exemple à l'estimation du poids d'un objet. Un titre financier est un droit sur des revenus futurs : pour l'évaluer il faut prévoir ce que sera ce futur. C'est affaire de jugement, pas de mesure objective, parce qu'à l'instant t, l'avenir n'est aucunement prédéterminé. Dans les salles de marché, il n'est que ce que les opérateurs imaginent qu'il sera. Un prix financier résulte d'un jugement, une croyance, un pari sur l'avenir : rien n'assure que le jugement des marchés ait une quelconque supériorité sur les autres formes de jugement.

Surtout l'évaluation financière n'est pas neutre : elle affecte l'objet mesuré, elle engage et construit le futur qu'elle imagine.

Ainsi les agences de notation financières contribuent largement à déterminer les taux d'intérêt sur les marchés obligataires en attribuant des notes empruntées d'une grande subjectivité voire d'une volonté d'alimenter l'instabilité, source de profits spéculatifs. Lorsqu'elles dégradent la notation d'un État, elles accroissent le taux d'intérêt exigé par les acteurs financiers pour acquérir les titres de la dette publique de cet État, et augmentent par là-même le risque de faillite qu'elles ont annoncé.

Pour réduire l'emprise de la psychologie des marchés sur le financement des États nous mettons en débat deux mesures :

➔ **Mesure n°8** : les agences de notation financière ne doivent pas être autorisées à peser arbitrairement sur les taux d'intérêt des marchés obligataires en dégradant la note d'un État : on devrait réglementer leur activité en exigeant que cette note résulte d'un calcul économique transparent.

➔ **Mesure n°8 bis** : affranchir les États de la menace des marchés financiers en garantissant le rachat des titres publics par la BCE.

Georges Veyet

Tiré du « Manifeste d'économistes atterrés »

Actualiser la laïcité ?

Certains souhaitent une laïcité « plus ouverte » ou « positive ». Ce n'est pas de cela dont il s'agit ici, mais au contraire de mieux affirmer ce qu'elle doit être, la séparation des églises et de l'État.

Depuis quelques décennies, une nouvelle religion s'affirme, elle s'impose dans tous les domaines, c'est **l'entreprise**. Elle a son idéologie (**le libéralisme**), ses rites (**la concurrence**), ses icônes (**les marques**), ses images pieuses (**la publicité**), ses lieux de culte (**les supermarchés**), sa madone (**Sainte Laurence du MEDEF**), ses martyrs (**les victimes de maladies professionnelles**). Elle a aussi ses fidèles, si nombreux (**les clients**).

On peut aussi voir ses prêtres et ses serviteurs chez certains experts, médias ou dirigeants politiques.

Comme les autres religions, elle se dit au service de tous, mais c'est elle qui possède les richesses. Elle a imprégné toute la société, au point de faire croire que le libéralisme

est la seule voie possible. Il n'y a pas d'alternative et ce serait même la fin de l'histoire selon ses prophètes.

Tous les rouages de l'État sont soumis à cette idéologie, le productivisme a depuis longtemps gangréné jusqu'aux opposants au capitalisme. Le mythe de la croissance a encore de nombreux adeptes. Tout est transformé en entreprise, des services publics aux individus, chacun doit être performant, savoir se vendre. Jusqu'au statut d'auto-entrepreneur où le travailleur est son propre exploitateur.

Même l'école est atteinte, cette école laïque et républicaine où résonnent désormais des mots comme « *projet, contrat d'objectif, indicateur, évaluation, compétence, des termes et des méthodes* » issus du monde de l'entreprise.

Pourtant, avec les inégalités, le pillage des ressources humaines et naturelles, le sort réservé à une large partie

de la population, des signes montrent que ce système (a)social ne pourra pas durer. Comment accepter qu'un État laïque soit dominé par une religion qui prône la concurrence entre tous et le règne de l'argent ? Où sont les valeurs de la République ? Ce ne sont certainement pas celles de l'entreprise.

Alors, pour défendre la laïcité, ne faut-il pas affirmer que l'État doit être séparé de l'idéologie libérale ?

Jean-Louis Siccardi

Enjeux de la création d'une Banque Éthique Européenne

Suite du GDS N° 53 de janvier

Selon la réglementation française, le capital nécessaire pour créer une banque est de 5 Millions d'euros.

Or avec ses 26 000 sociétaires en France, la Nef dispose d'un capital de 20 Millions d'euros.

La création d'une banque éthique française n'est donc pas un problème technique, mais purement politique.

Comme la Nef ne pouvait pas obtenir d'agrément en France, pour créer cette banque, elle s'est donc rapprochée de la Banca ética italienne afin de lancer une banque éthique européenne. Les règles bancaires européennes étant différentes, si une banque italienne a l'autorisation de sa banque centrale nationale, elle peut ouvrir un établissement bancaire en France. De plus, la juridiction européenne permet de fonctionner avec un statut de coopérative.

Il n'y a donc pas d'obstacle à cette création.

Le rapprochement avec la Banca ética a eu lieu il y a 5 ans et à cette occasion a été écrit un manifeste pour une banque éthique européenne :

http://www.lanef.com/upload/news_485b72a88dc92.pdf

En 2009, la fusion avait été programmée pour 2011.

Mais la crise financière étant passée par là, la Banca ética se retrouve face à des difficultés économiques. Car même si elle ne spéculait pas sur les marchés financiers, elle doit faire face aux difficultés économiques des sociétaires touchés par la crise (pb d'impayés). De plus, la Banca ética avait fait le choix d'être au cœur du système bancaire avec l'espoir de pouvoir entraîner les autres banques sur sa voie.

Avec la crise, il y a eu baisse des taux d'intérêts, or Banca ética avait consenti des prêts à taux variables, donc les ressources de la banque (ce sont les seules ressources) ont considérablement diminué, d'où les problèmes.

En plus conformément aux statuts de la coopérative, 10 membres sur 13 du CA ont été renouvelés et le nouveau CA face à ses problèmes financiers a demandé un délai supplémentaire pour la constitution de cette BEE. La Nef a décidé qu'elle ne pouvait pas encore repousser l'échéance du projet d'autant plus que les citoyens sont demandeurs d'une alternative (effet Cantonna ?). L'élargissement doit

donc se faire avec d'autres partenaires européens (Allemagne, Belgique).

Une banque éthique européenne pour quoi faire ?

Pour créer du lien et faire circuler l'argent autrement. Et puis il y a aussi une demande au niveau européen, ex. Emmaüs Europe a des besoins de financement au niveau européen et ne trouve pas de solution. Un autre avantage serait la mutualisation pour trouver du capital et les différents besoins sont complémentaires (ex. une banque a du capital et pas assez d'emprunteurs et pour une autre c'est l'inverse).

On part aussi d'un constat c'est que si la banque éthique veut encore exister dans 10 ans, il faut avoir une action au niveau européen.

La voie n'est pas toute tracée, alors il a été créé des groupes de travail qui planchent sur ce sujet et à l'AG de mai 2011, la décision sera prise concernant la voie à suivre.

Comment peut-on aller vers cette banque ?

Au niveau européen le plus simple serait dans un premier temps la création d'une coopérative européenne dont les sociétaires seraient les coopératives nationales. Ce serait une coopérative de coopératives.

Autre projet en cours : dans le rapprochement avec la coopérative de fourniture d'électricité ENERCOOP, il est prévu une initiative semblable à celle de « Terre de Liens » (*), c'est à dire devenir sociétaire pour le financement de projets de production d'énergie renouvelable.

A suivre..... de près

Georges Veyet

Sigles :

- NEF = l'association
- Nef = la société coopérative

(*) Terre de liens : une richesse à cultiver.

<http://www.terredeliens.org/spip.php?page=accueil>

Le mouvement Terre de liens propose d'agir concrètement pour permettre l'installation de paysans et le développement d'une agriculture biologique.

Razzia financière sur les terres

150 personnes ont assisté à la conférence-débat organisée par ATTAC-Isère, CADTM-Grenoble, CCFD-Terre Solidaire, CIIP, Confédération paysanne Isère, FIAN France, Maroc Solidarités citoyennes, Survie-Isère, Terre de Liens sur le sujet de l'accaparement des terres agricoles, le 20 janvier dernier.

Le chapeau de la soirée a permis de récupérer une somme conséquente qui a été reversée en soutien au mouvement des sans terres du Brésil, son représentant au niveau européen étant à la tribune ce soir-là pour évoquer la situation de ceux-ci dans son pays.

Georges Veyet

Nouveau né

Un nouveau groupe de proximité d'attac-Isère vient de naître à Voiron, il s'ajoute aux groupes existants de St Marcellin et du Grésivaudan. Contact : voironnais.attac38@list.attac.org

INFOS pratiques



Boîte vocale

04 76 47 32 81

Dates : réunions publiques, groupes de travail, groupes locaux, conférences, autres rendez-vous.

Contacts

Grenoble

Tous les mercredis, permanence, de 15 h à 18 h à la Maison des Associations.

04 76 47 32 81

Grésivaudan

info-attacgresivaudan
@googlegroups.com

Saint Marcellin

attac.stmarcellin@laposte.net

04 76 64 00 48

Attac campus

attacampus38@gmail.com

Attac Nord-Isère

nord-isere@list.attac.org

04 74 97 60 59

Voiron

voironnais.attac38@list.attac.org

Site web

www.local.attac.org/attac38

Adresse électronique

attac38@attac.org

Adresse postale

Attac-Isère
Maison des associations
6, rue Berthe de Boissieux
38000 Grenoble

Agenda

Groupe éco : 2ème lundi du mois, MDA Grenoble, 18 h 30

Groupe cinéma :

contact -> woudla@hotmail.com

Groupe Grésivaudan : tous les premiers mardi du mois à 20 h 30, salle Chartreuse à Crolles,

CA : 2ème jeudi du mois, MDA Grenoble, 20 h

Radio : tous les 3ème mercredi du mois émission attac sur radio Grésivaudan

Groupe Attac St-Marcellin : tous les 2ème mercredi du mois à 20 h Maison des associations

Pression des banques et résistances sociales (suite de la p.1)

Les banques, qui ne veulent pas faire appel à leurs actionnaires pour mettre en œuvre l'augmentation de leurs réserves (comme le prévoient les mesures prises après la crise financière de 2008), font pression sur le gouvernement. Elles revendiquent une baisse du taux de centralisation (pourcentage de la collecte globale centralisée à la CDC) à 50 % soit 30 milliards en moins pour le logement social. Or l'Union Sociale pour l'Habitat comme le Collectif estiment « qu'il y a une nécessité absolue de centraliser à la CDC plus de 70 % de cette épargne au risque de mettre à mort à court terme le financement et donc la réalisation de programmes de construction ». « Les besoins de logements sont toujours aussi criants et se sont encore aggravés, le montant des loyers toujours insupportables, particulièrement pour les ménages les plus modestes... ». Et la ponction par le pouvoir de 340 millions d'euros, prévue dans le budget 2011, sur les organismes HLM représente 20 000 logements sociaux en moins sur les 100 000 prévus.

Le gouvernement vient de rendre sa copie

Le 3 février il a soumis au Conseil d'État un projet de décret qui devrait être publié dans deux à trois semaines : quelles sont les principales mesures ?

→ 65% de la collecte estimée à 260 milliards d'euros reviendra à la Caisse des Dépôts, les banques en voulaient 50%

→ la rémunération de collecte de l'épargne populaire par les banques passera de 0,6% à 0,5%

Pour la CDC, le taux de 65% est très insuffisant pour assurer les prêts au logement social. La Caisse a demandé une augmentation de 1% par an pour retrouver ce taux de 70% existant avant la mesure de distribution des livrets A par les banques. La Ministre des Finances envisage un bilan... en 2016.

Ce projet de décret n'a pas reçu un avis favorable des acteurs : la commission de surveillance de la CDC a donné un avis négatif ; l'Union sociale pour les Banques n'est pas satisfaite de ce projet, « Le système ne donne aucune garantie pour l'avenir » ; rappelant que le gouvernement en 2008 avait promis un retour du taux de centralisation à 70%, elle craint de devoir limiter le nombre de constructions sociales.

Si les banques n'ont pas réussi complètement leur coup de force, la bataille pour un financement du logement social à la hauteur des énormes besoins actuels n'est pas terminée.

Bernard Labouré

Extrait de l'article de Thierry Brun, « Les banques contre le logement social » (Politis n°113) et de C. de Corbière « Livret A : Bercy met fin à la querelle.. » (Le Monde 5-02-2011)

débatdébatdébat....

Invitation du « Collectif pour un débat sur les enjeux de l'éducation et de la formation » à une première soirée de débat sur les enjeux de l'Éducation et de la formation

le 22 février 2011 à 20h30

MJC des Eaux-Clares, 33 rue Joseph Bouchayer, Grenoble.

Militants et citoyens confrontés à des situations concrètes découlant des réformes en cours sont invités à intervenir dans le débat : suppressions de postes et leurs conséquences, les réformes qui déstructurent/restructurent tous les niveaux d'enseignement, l'Éducation prioritaire, les voies de formation technologiques et professionnelles, le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, la casse de la formation des enseignants, de leur statut, de leur métier.

annonces....agenda....annoncesagenda...

attac-Isère

**Rencontre adhérents sympathisants Attac Isère
Vendredi 25 février 2011**

Centre social du Vieux temple, rue du Vieux Temple, Grenoble
A partir de 18h30 repas partagé
20h30 « **Retour de Dakar** »

Témoignages et analyses de participant(e)s au Forum Social
Mondial de Dakar (CADTM, Survie, Attac Isère, CCFD...)

%%%%%%%%%

A noter sur vos agendas dès à présent

Rencontre avec les nouveaux adhérents d'attac-isère,

le mercredi 23 mars à 20 h à la Maison des associations de Grenoble

